

## **CR rencontre Direction de l'ESPE Franche-Comté et OS mercredi 4 avril**

### Présents :

**Pour l'ESPE** : C.Caille-Catin (directrice), Arnaud Mouly (dir. adjoint), Christophe Tourneux (dir. adj)

**Pour les OS** : N. Faivre (SNES-FSU), R. Champion (SNUipp-FSU), Sylvie BEPOIX (SNESUP-FSU), Emilie NOIROT (SGEN-CDFT), ...

Ordre du jour : Informations diverses sur les orientations de l'ESPE.

### **Malgré les rumeurs...**

La direction n'envisage pas pour l'année prochaine de modifications dans l'organisation des formations proposées. Néanmoins, des annonces du ministre de l'Education Nationale sont en attente concernant la formation des PE avec notamment une modification de la place du concours.

La directrice de l'ESPE rappelle que les Masters proposés ne sont pas faits uniquement pour préparer des concours. Actuellement  $\frac{2}{3}$  des étudiants en M2 à l'ESPE sont titulaires d'un concours de l'Education Nationale.

### **Quelques ajustements**

La maquette actuelle de formation, accréditée pour la période 2017-2021 sera donc appliquée à la rentrée 2018 avec quelques ajustements issus notamment des "conseils de perfectionnement". Ces conseils sont composés de représentants des étudiants (les délégués de groupe) et de représentants de l'EN et de l'Université. Quelques sujets traités par ces conseils de perfectionnement :

- la situation difficile des étudiants-stagiaires en lycée pro
- la place des formations communes dans le cursus
- l'importance des apports sur l'école inclusive
- les modules d'accompagnement à l'entrée dans le métier
- les interventions communes chercheur/professionnel de l'enseignement
- la surcharge de travail dans deux parcours en contradiction avec les modalités prévues

Les représentants de la FSU ont rappelé l'importance de ces temps de régulation impliquant les étudiants stagiaires. De nombreux étudiants ont fait part à leurs représentants FSU d'une surcharge de travail, de l'inadéquation de certains cours et de relations parfois ressenties comme trop peu bienveillantes entre formateurs et formés.

### **Diversité des publics accueillis et des missions de l'ESPE**

La direction de l'ESPE indique la nécessité de prendre en compte à la fois la préparation aux concours en M1 et de répondre aux exigences universitaires permettant l'obtention d'un Master.

Actuellement, en mathématiques, 50% des lauréats du concours ne sont pas issus d'un M1 à l'ESPE. Chez les professeur.e.s des écoles cette proportion est de 30%.

Pour les stagiaires des premier et second degré, compte-tenu des contraintes liées aux temps scolaires, le jeudi est le jour où sont concentrés le maximum de cours.

## **La formation continue**

La direction de l'ESPE rappelle qu'elle doit également assurer une partie de la formation continue des enseignants. 20% des moyens en services d'enseignement de l'ESPE y sont consacrés.

Parallèlement aux certifications CAFIPEMF/CAFA, l'ESPE permet aux enseignant.e.s concerné.e.s de valider un master PIF (Pratiques et Ingénieries de la Formation). Ces temps de formation ont lieu sur deux années et pour partie hors temps scolaires . 35 collègues sont impliqué.e.s actuellement dans ce dispositif.

Testée cette année, une proposition similaire a été faite aux enseignant.e.s préparant le CAPPEI. Ils ont la possibilité de valider un M1 "Elèves à besoin spécifiques". Le M2 correspondant pourrait être proposé l'année prochaine.

L'ESPE co-construit un PAF, plan de formation continue des profs, pour 5 ans. Il a assuré 1/3 des formations proposées. Pour les 2 autres tiers : elles n'ont pas été assurées faute de moyens...

## **CHSCT**

Les représentant.e.s de LA FSU ont demandé qu'un point d'information soit fait sur la situation dramatique vécue par une collègue enseignante stagiaire du premier degré dans le Doubs. La direction de l'ESPE indique qu'elle ne peut entrer dans les détails de cette situation, l'enquête du CHSCT n'ayant pas encore eu lieu. Une enquête commune sera menée par un groupe composé de représentants du rectorat (CHSCTA) d'une part et de l'université d'autre part. Mais la directrice indique déjà que 11 facteurs de risques ont été identifiés pour la collègue concernée, ce qui la rassure sur la responsabilité de l'institution dont elle a la charge ...

## **Permanences syndicales dans les locaux de l'ESPE**

La directrice de l'ESPE demande aux organisations syndicales de lui faire des propositions sur les modalités des permanences assurées dans les locaux de l'ESPE pour l'année prochaine en raison des difficultés rencontrées actuellement (manque d'espace dans la verrière, problème de confidentialité), elle indique que la mise à disposition d'une salle dédiée ponctuellement est envisageable.

Un prochaine rencontre avant la fin de l'année scolaire entre direction de l'ESPE et organisations syndicales sera consacrée entre autres à cette question.